

Lycée, bac, grand oral

Malgré les alertes de la FSU et une prise de conscience pour le moins tardive concernant l'impossibilité d'évaluer les spécialités de terminale en lycée au mois de mars, le ministère refuse de les reporter en juin et préfère une évaluation par établissement en fin d'année accentuant un peu plus le caractère local du baccalauréat, que l'on ne peut d'ores et déjà plus qualifier de diplôme national.

Dans ce contexte, le maintien « quoi qu'il en coûte » du grand oral, affiché comme une « réforme de société », pas moins, tourne à la mascarade. Formation des enseignants pour le moins insatisfaisante, aucun programme précis de formation des élèves à cette épreuve, tout concourt à faire de cet examen une évaluation comportementale et sociale (posture, vocabulaire, niveau de langage, tenue vestimentaire) au détriment des connaissances. Le document publié par l'Inspection Générale en janvier 2021, s'efforçant de démontrer que les apprentissages effectués en enseignements de spécialité seront décisifs pour le Grand oral, semble surtout destiné à faire illusion. Il tente de faire comme si la nouvelle épreuve allait permettre d'articuler apprentissages et évaluation des acquis. Comme si la préparation des élèves n'était pas dépendante des conditions d'enseignement, en particulier cette année avec les conséquences de la crise sanitaire. Comme s'il n'y avait pas un problème fondamental de cohérence entre les programmes et l'évaluation, notamment en technologie (disparition du projet...).

Il s'agit là aussi de maintenir « quoi qu'il en coûte » l'apparence d'une année scolaire normale, alors que chaque lycée gère à sa manière la pandémie par des dédoublements, des cours en alternance, bref bricole... Croyez-vous que les familles soient dupes encore longtemps de ce tour de passe-passe ?